



Règlement du CHALLENGE du dimanche 26 septembre 2010

1. Le C.T.T. Spa a le plaisir de vous inviter à son challenge qu'il organise le dimanche 26 septembre 2010. Il se déroulera au CFTT , Rue Lambert Marlet,13 4670 Blegny.
2. Le challenge est exclusivement réservé aux personnes affiliées à la FRBTT et se joue suivant les statuts et règlements de la FRBTT.
3. Le CHALLENGE compte pour les classements de régularité des compétitions individuelles 2010- 2011.
4. Chaque joueur peut participer à maximum 4 séries parmi la série de son classement, celle directement supérieure, la série « open » et sa série d'âge. Pour pouvoir participer à la série supérieure à celle de son classement ou à la série « open », un joueur doit participer à la série de son classement.

Horaire des séries :

Messieurs		Dames	
09H00	NC et D6-D4	10H00	Dames NC
10H00	D et E	11H00	Dames D
11H30	Préminimes, minimes, cadets et juniors	11H30	Préminimes, minimes, cadettes et juniores.
13H00	Vétérans	13H30	Dames C OPEN
14H30	Messieurs C OPEN	15H00	Dames C
16H00	Messieurs C		

5. Les inscriptions sont reçues chez le juge arbitre, Monsieur Serge Schyns Rue du Tombeux 8 à 4801 Stembert, serge.schyns@leping.be, téléphone 087/35.36.39 - GSM 0474/42.72.82 jusqu'au jeudi 23 septembre 2010. Vous recevrez un mail de confirmation. L'élaboration des tableaux aura lieu le samedi 25 septembre 2010 au domicile du juge-arbitre. L'inscription en ligne est possible sur le site du CTT Spa : <http://www.cttspa.org>
6. Il sera fait usage de 14 tables maximum et de balles blanches. Tous les matches seront joués en trois sets gagnants.
7. Le joueur perdant est tenu de conserver la balle et de rester à la table pour arbitrer la rencontre suivante. Le gagnant est tenu de rapporter le résultat du match au juge-arbitre et de transmettre la fiche du match suivant à la table désignée.
8. Le droit d'inscription est fixé à 3 € par série et 1 € pour les séries jeunes et la série open à condition qu'il s'inscrive dans les deux autres séries. Le montant est dû, que le joueur participe ou non à la compétition.
9. Le juge-arbitre prendra toute disposition, mesure ou décision nécessaire pour assurer le bon déroulement du tournoi.
10. L'équipement des joueurs devra être conforme aux règlements fédéraux. Le port du blanc est strictement interdit. Il est impératif d'avoir des chaussures propres, ne laissant aucune trace au sol.
11. Des vestiaires séparés seront mis à la disposition des participants et participantes.
12. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
13. Approuvé par le comité provincial sous le numéro : 02-10/11